

# A Malmedy, le RAVeL et le site humide de la Gare, « coulée verte » en milieu urbain : atouts pour le tourisme et la protection de la biodiversité

---

## Introduction

La flore indigène wallonne a perdu près de 8 % de ses espèces et près de 45 % des taxons de cette flore sont menacés (DELESCAILLE et SAINTENOY-SIMON, 2006). Mais, certains milieux fortement anthropisés (friches urbaines, anciennes voies ferrées) pourraient jouer un rôle dans la conservation de la nature et de l'aménagement du territoire, « *parce qu'ils sont souvent les seuls îlots de nature au centre de régions densément urbanisées et parce qu'ils constituent des milieux de substitution pour des espèces menacées dans leurs biotopes originels* » (ibidem). A condition toutefois que leur bétonnage ne soit pas inconsidéré, sinon il peut faire disparaître des plantes et des animaux, parfois rares (ibidem).

## Le site de la Gare

A Malmedy, depuis que la SNCB a cessé ses activités dans le quartier de la gare, la nature a recolonisé cet ancien site industriel et la voie de chemin de fer a fait place à un RAVeL.

Au pied de la colline de Floriheid, l'évolution de la végétation rudérale de ces terrains correspond à celle décrite par DUVIGNAUD (1975) : "*Petit à petit, une végétation de plus en plus dense et de plus en plus élevée s'établit ; les espèces pérennes deviennent dominantes; l'augmentation de biomasse, caractéristique de toute végétation en progression dynamique, est particulièrement importante ; cela se termine par un stade forestier développé sous forme de bosquets plus ou moins denses, où les diaspores lourdes, souvent amenées par les oiseaux, mêlent leur action aux diaspores légères des Saules et des Bouleaux.*"

Si, en dépit du réchauffement climatique, les sols de ce site restent humides, le Chêne pédonculé déjà bien présent dans la forêt-galerie, pourrait remplacer les espèces pionnières, comme les Saules et les Bouleaux.

### ✓ Les atouts touristique du site de la Gare

Cette portion du RAVeL est parcourue par de nombreuses personnes (à pied, en vélo, en trottinette, voire en patins à roulettes).

La place de l'ancienne gare, par ailleurs, est déjà équipée de places de parking pour voitures, mobil-homes et vélo, ainsi que de quatre panneaux (cartes) de promenades.

### ✓ Ses atouts écologiques

Un sol humide peut retenir « *couramment de cinquante à quatre cent litres par mètre carré ... dont il relâche lentement le contenu vers les nappes phréatiques et les rivières* » (SELOSSE, 2021, pour les atouts écologiques d'un espace vert urbain voir aussi FAN *et al.* 2023).

Dans ce site, on y trouve plus de 100 espèces de plantes vasculaires, sans compter les mousses et les hépatiques (**Annexe 1**). Pendant des décennies, ses fossés, au pied de la colline de Floriheid, ont

hébergé une population de batraciens (tritons et grenouilles). La forêt-galerie humide (piège à carbone, voir photo aérienne), qui s'est développée sur ce site, attire une série d'espèces d'oiseaux (**Annexe 2**), quelques espèces de mammifères (l'Ecureuil roux, des Chauves-souris) et de reptiles comme la Couleuvre à collier, une espèce intégralement protégée mais en forte régression en Wallonie (GRAITSON, non daté ; PARENT, 1983), et très probablement l'Orvet fragile.

La fauche, en principe tardive, des bandes herbacées longeant le RAVeL favorise les abeilles, les bourdons et les syrphes.

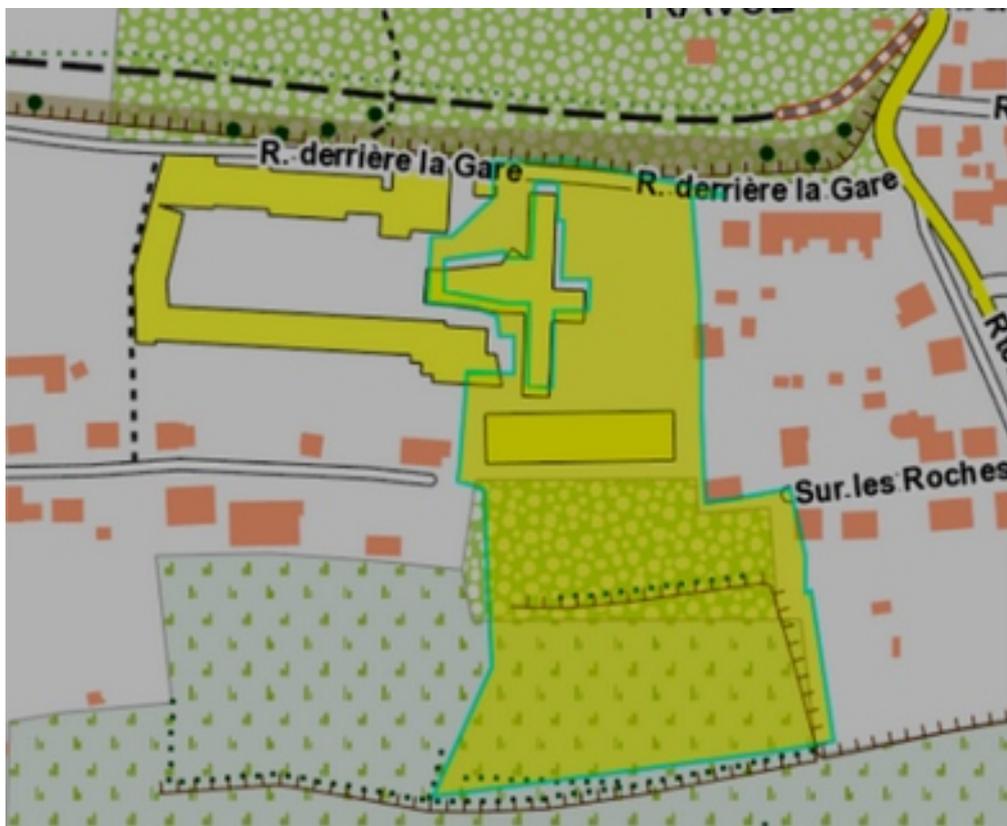
Les mousses, enfin, sont associées à une plus grande séquestration du carbone (ELDRIDGE *et al.* 2023).

Le site de l'ancienne Gare fait partie d'un **corridor écologique**, qui va de la réserve de la Warchenne aux Grands prés. Ce corridor étant étroit, ses populations animales sont de fait petites, mais elles seront d'autant plus viables qu'elles sont connectées les unes aux autres.

### ✓ Ses atouts pédagogiques

Cette zone verte (photos de Walonmap, voir **Annexe 3**) se situe au pied de l'Institut technique Notre-Dame (IND). A l'arrière de ce dernier on trouve aussi deux prés particulièrement humides (voir carte ci-après). Le site de la Gare est proche également d'une école communale et d'un Athénée. Cette proximité devrait favoriser la sensibilisation à l'environnement des élèves de toutes ces écoles.

#### Prés très humides de l'IND (à côté de « Sur les Roches »)

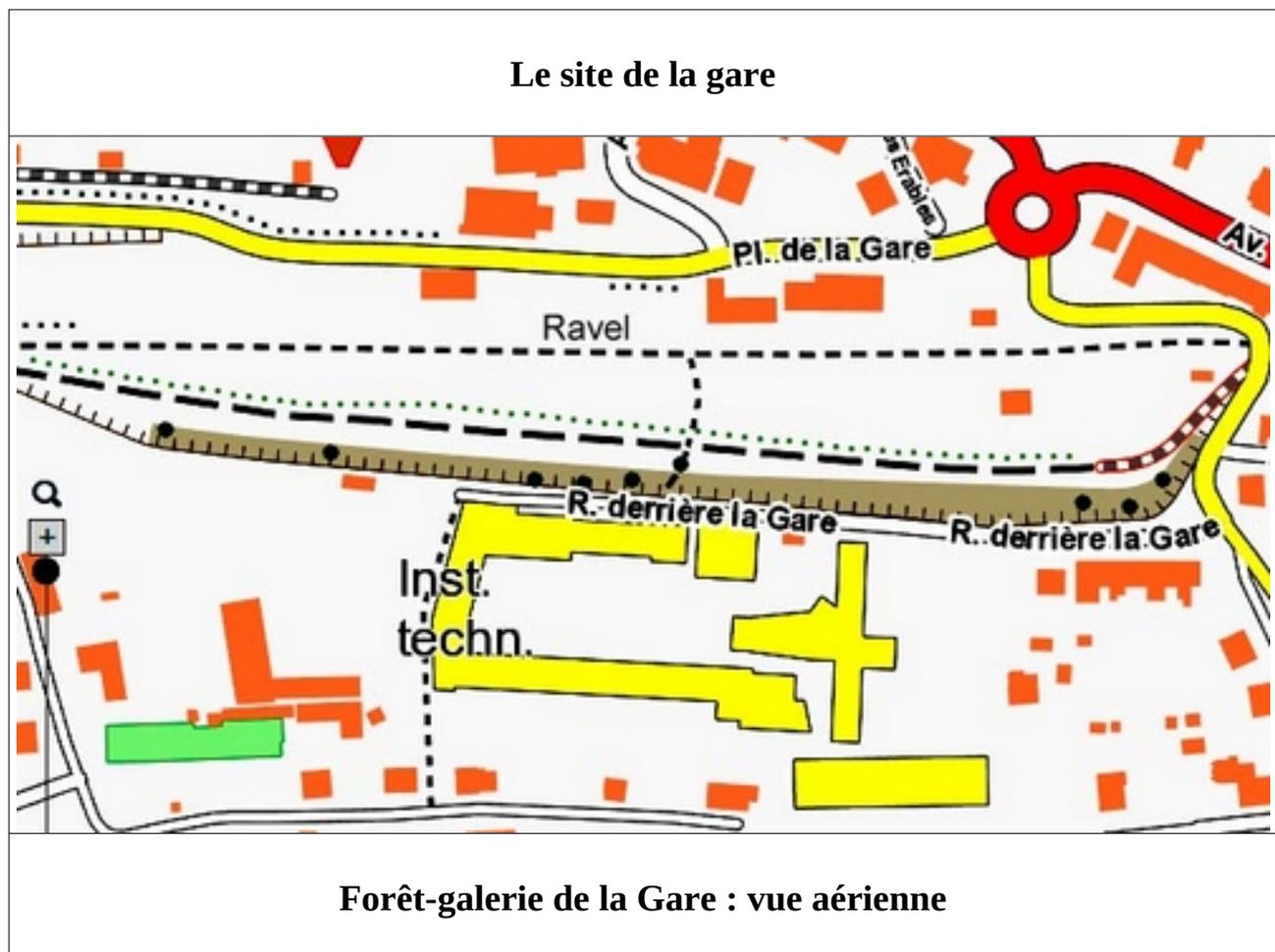


## ✓ Ses points faibles

La forte fréquentation de ce secteur favorise l'abandon de déchets de toutes sortes. L'IND a toutefois placé une grande poubelle sur le sentier menant à l'école et, en mai 2022, a organisé avec ses élèves et plusieurs enseignants une opération de nettoyage de l'entièreté du site. Mais, de nombreux déchets de jardins, qui favorisent les plantes nitrophiles (orties, par exemple), mériteraient eux aussi d'être évacués vers le Parc à conteneurs.

Le réchauffement climatique, quant à lui, a déjà un impact sur les populations de batraciens. Après les deux derniers étés caniculaires, les noues et les mares s'étaient complètement asséchées. La Grenouille rousse, qui venait pondre dans le fossé longeant le RAVeL, n'a plus été revue. En 2021, le Triton alpestre, par contre, s'est à nouveau reproduit, mais en petit nombre. En 2022, nouvelle année caniculaire (VANWIJNSBERGHE, 2022), aucun triton n'a été observé. En 2024, année fort pluvieuse, aucune ponte de triton n'a été observée.

Nos batraciens pourraient aussi être victimes d'une maladie émergente, la chytridiomycose, due à un champignon pathogène *Batrachochytrium dendrobatidis* (SCHEELE *et al.* 2019).





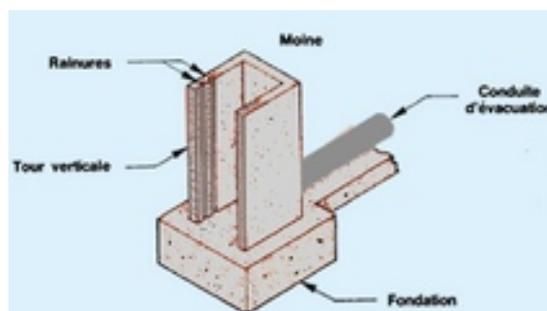
## Les objectifs du projet

- Restaurer et développer l'intérêt écologique du site, en particulier de ses zones humides en stockant l'eau et en ralentissant son écoulement, et lui permettre ainsi de mieux s'infiltrer dans le sol et de recharger les nappes phréatiques, comme le propose Aurore DEGRÉ, professeure d'hydrologie à Gembloux-Agro-Bio-Tech (ULiège).
- Intégrer le site, qui présente déjà un intérêt paysager et écologique, dans un circuit de promenade d'environ 4 km, accessible aux familles avec enfants en bas âge. Ce circuit démarrerait sur la place de l'ancienne gare et gagnerait le Pont de Warche pour longer, ensuite, la Warche (quartier des Grands Prés) et remonter vers la Gare via le parc des Tanneries et la place du Parc (**Annexe 4**).

### A. Les moyens de la réussite

- *techniques*. La régulation des eaux de pluie implique le placement d'une série de bondes (6 ou plus) dans le fossé bordant le RAVeL et l'IND. Il est souhaitable d'enlever les feuilles mortes qui s'y accumulent et, où cela est possible, de le prolonger du côté de la route vers Floriheid. Ces techniques de gestion des eaux pluviales, à l'aide de fossés et de noues, s'inspirent de la publication d'AZZOUT *et al.* (1994) et de LACUB (2014).

#### Exemple de bonde



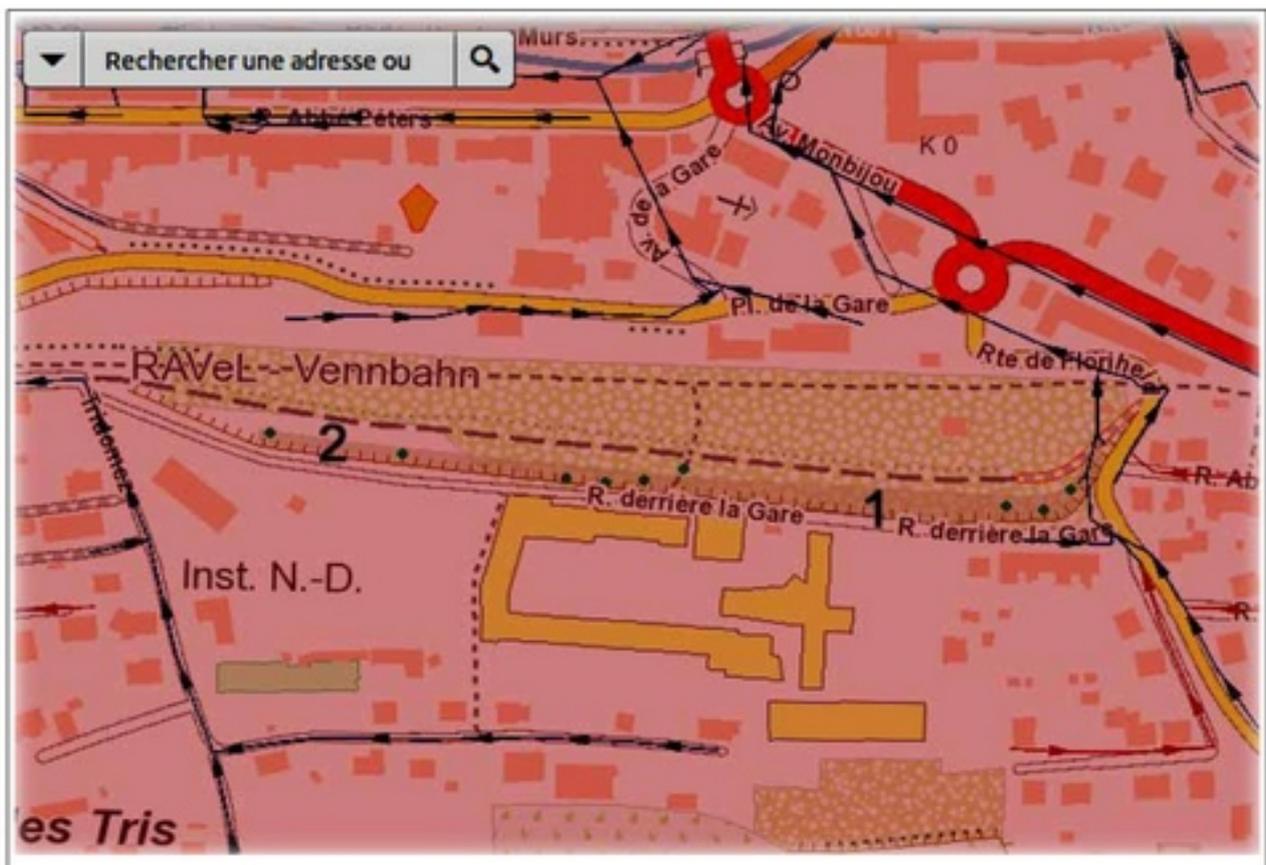
Les arbres et les arbustes de la forêt-galerie maintiennent l'interface d'infiltration grâce aux racines qui aèrent le sol.

Le creusement d'une nouvelle mare (noue) est possible et souhaitable pour la faune et la gestion des eaux de ruissellement. Celle-ci devrait être creusée, après l'entretien des fossés, dans une zone restée « ouverte » (non boisée, voir figure ci-après).

Le maintien de la capacité de stockage des fossés et de cette noue implique toutefois des opérations d'entretien pérennes et régulières comme :

- le ramassage régulier des feuilles mortes et des débris, qui s'accumulent dans ces fossés ;
- le faucardage des anciens quais de la SNCB avec enlèvement des produits de la tonte (pour favoriser la biodiversité) et éviter leur reboisement du côté du Ravel.

Le site de l'ancienne Gare fait partie d'un **corridor écologique**, qui va de la réserve de la Warchenne aux Grands prés. Ce corridor étant étroit, ses populations animales sont de fait petites, mais elles seront d'autant plus viables qu'elles sont connectées les unes aux autres.



En haut : localisation du projet ; traits fléchés : tuyaux d'égouts ; 1 : point d'alimentation en eau du fossé longeant le talus ; 2 : emplacement possible pour une mare.

Ci-contre, à gauche : point d'alimentation en eau (1) à l'Est de l'IND.

Ci-dessous : emplacement possible pour une mare (2).



### Mare aménagée en 2024



Mare aménagée par le service des Travaux de la commune en avril 2024.



En août 2024, après quelques jours caniculaires, la mare est sèche.

A cet endroit, le terrain est probablement très perméable. Il est nécessaire de recreuser cette mare et d'y déposer une couche d'argile pour lui permettre de remplir sa fonction.

Pour éviter le dépôt de déchets verts à partir de la rue menant à l'IND, le placement d'un grillage suffisamment haut s'avère indispensable. Aux deux entrées du site, le placement des barrières du type de celles utilisées en forêt permettraient de fermer le chemin de terre entre avril et octobre pour empêcher le dépôt de ces déchets près de ses entrées.

Le fauchage des bords du RAVeL, qui en 2021 a été réalisé le 07 juillet, est trop précoce. De plus, le ramassage des herbes fauchées n'a pas encore lieu, ce qui ne favorise pas la diversité des plantes à fleurs.

Pour éviter l'extension du Séneçon jacobée, PASSEMARD et PRIYMENKO (2007) préconisent notamment l'arrachage systématique de chaque pied au stade de jeune plantule ou à la floraison. L'introduction d'insectes phytophages est peut-être une voie d'avenir. D'après CHINERY et CUISIN (1994), la chenille du papillon *Tyria jacobaeae* (en français, la Goutte de sang), qui est une espèce commune et qui a un goût désagréable pour les oiseaux, limiterait effectivement la jacobée dans les prairies.

En mai 2022, une plante invasive, la Berce du Caucase, a été trouvée dans un pré humide de l'IND. En 2024, cette plante avait été arrachée. Vers 1960, cette espèce était déjà présente dans un jardin proche du terrain de l'IND (*obs. pers.*).

- *financiers*. Le coût des matériaux et du placement d'un grillage sur une longueur de 300 m (+ 150 piquets de robinier), de barrières aux entrées du chemin de terre traversant la zone verte et de bondes dans les fossés avait été évalué à 8.000 euros. Mais la commune, qui l'a transmis en 2022 à la Région wallonne suite à l'appel à projets *BiodiverCité*, a réduit ce montant à 4.000 euros ...

En 2023, le service des Travaux de la commune, qui dispose d'engins de chantier, aurait déjà pu déraciner les jeunes arbres, qui colonisent les anciens quais de la Gare, enlever les feuilles mortes des fossés et y installer les bondes permettant d'y réguler les eaux de pluie, mais en 2024 elle n'avait pas encore réalisé ces travaux.

## **B. Le calendrier**

Les travaux doivent être réalisés après la reproduction des oiseaux et des batraciens, soit en automne ou en hiver. Il était souhaitable de lancer certains travaux avant la fin de 2023.

Les solutions compensatoires n'ont toutefois d'intérêt que si leur efficacité est maintenue sur le long terme (LACUB, 2014).

## **C. Les résultats escomptés**

- *à court terme*. Une meilleure gestion des eaux pluviales, en période caniculaire comme en période d'inondation, ainsi que le rechargement des nappes phréatiques.

- *à moyen terme*. Une reconstitution possible des populations de batraciens et une plus grande diversité de plantes à fleurs le long du RAVeL.

En d'autres termes, comme le disait le journaliste Arnaud Ruysen dans son émission *Le Tournant* : "*Avec un jardin de pluie, nous avons un projet qui répond à plusieurs défis de la crise écologique : Il apporte de la fraîcheur à un monde qui se réchauffe, il enrichit une biodiversité qui se dégrade à grande vitesse, tout en contribuant à rétablir le cercle vertueux du cycle de l'eau*".

## **D. Remerciements**

Merci à Antoinette GOHIMONT pour l'aide apportée à la détermination de certaines espèces de plantes.

Merci à Olivier ROBERFROID (*FONDATION BRYOLOGIQUE PHILIPPE DE ZUTTERE*) pour sa contribution à la détermination d'hépatiques, de mousses, de lichens et de champignons.

Merci à Mme MAYA DA COSTA, bibliothécaire de l'Académie royale des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Belgique, qui gère le Fonds consacré à l'Ardenne et aux Hautes-Fagnes et qui, grâce au prêt inter-bibliothèques, le rend accessible aux associations qui soutiennent nos projets de protection de la biodiversité.

Merci à la Région wallonne, qui subsidie la réalisation ce projet dans le cadre de l'appel à projet *BiodiverCité*.

## E. Principales références bibliographiques

- AZZOUT, Y.; BARRAUD, S.; CRES, F.-N. & ALFAKIH, E. (1994). *Techniques alternatives en assainissement pluvial : choix, conception, réalisation et entretien*. Tec. et doc., Paris.
- CHINERY, M. et CUISIN, M. (1994). *Les papillons d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne
- DELESCAILLE, L.-M. et SAINTENOY-SIMON, J. (2006). L'érosion de la biodiversité : les plantes vasculaires. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon.
- DUVIGNAUD, P. (1975). Structure, biomasses, minéralomasses, productivité et captation du plomb dans quelques associations rudérales (*Artemisietalia vulgaris*). *Bull. Soc. Roy.Bot. Belgique*, 108 : 93-128.
- ELDRIDGE, D. J.; GUIRADO, E.; REICH, P. B.; OCHOA-HUESO, R.; BERDUGO, M.; SÁEZ-SANDINO, T.; BLANCO-PASTOR, J. L.; TEDERSOO, L.; PLAZA, C.; DING, J.; SUN, W.; MAMET, S.; CUI, H.; HE, J. Z.; HU, H. W.; SOKOYA, B.; ABADES, S.; ALFARO, F.; BAMIGBOYE, A. R.; ... DELGADO-BAQUERIZO, M. (2023). The global contribution of soil mosses to ecosystem services. *Nature Geoscience*, 16 : 430-438. <https://doi.org/10.1038/s41561-023-01170-x>
- GRAITSON, E. (non daté). La Couleuvre à collier *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758).
- JACQUEMART, A.-L. et DESCAMPS, Ch. (2023). *Flore écologique de Belgique et des Régions limitrophes*. UCL Louvain, de Boeck Supérieur s.a. et Jardin botanique de Meise.
- FAN, K. ; ELDRIDGE, D. J. ; CHU, H. & Gaitan, J. (2023). Soil biodiversity supports the delivery of multiple ecosystem functions in urban greenspaces. *Nature Ecology & Evolution*. <https://doi.org/10.1038/s41559-022-01935-4>
- LACUB (2014). *Les solutions compensatoires d'assainissement pluvial. Guide de conception / réalisation à l'usage des professionnels*. Communauté urbaine de Bordeaux.
- LAMBINON, L.; DE LANGHE, J.E.; DELVOSALLE, L.; DUVIGNEAUD, J. et VANDEN BERGHEN, C. (1978). *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (ptéridophytes et spermatophytes)*. Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise.
- PARENT, G.H. (1983). *Animaux menacés en Wallonie. Protégeons nos batraciens et reptiles*. Duculot - Région wallonne.
- PASSEMARD, B. et PRYMENKO, N. (2007). L'intoxication des chevaux par les séneçons, une réalité en France. *Revue Méd. Vét.*, 158 : 425-430.
- RAMEAU, J.C; MANSION, D. et DUMÉ, G. (1989). *Flore forestière française. Guide écologique illustré - Plaines et collines*. Institut pour le développement forestier, Paris.
- SCHEELE, B.C. ; PASMANS, F. ; SKERRATT, L.F. ; BERGER, L. ; MARTEL, A. ; BEUKEMA, W. ; ACEVEDO, A.A. ; BURROWES, P.A. ; CARVALHO, T. et CANESSA, S. + 31 autres auteurs. (2019). Amphibian fungal panzootic causes catastrophic and ongoing loss of biodiversity. *Science*, 363 : 1459-1463. Doi : [10.1126/science.aav037](https://doi.org/10.1126/science.aav037)
- SELOSSE, M.-A. (2021). *L'Origine du monde : une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent*. Actes Sud.
- VANWIJNSBERGHE, S. (2022). 2022 année exceptionnelle ? L'impact des sécheresses sur la forêt. *Forêt nature* , 165 : 40-52.

## Annexe 1

### Liste des plantes

Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Lierre	<i>Hedera helix</i>
Alchémille sp	<i>Alchemilla</i> sp	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Linaira commune	<i>Linaria vulgaris</i>
Ansérine	<i>Potentilla anserina</i>	Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>
Arbre aux papillons	<i>Buddleia davidii</i>	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Aubépine épineuse	<i>Crataegus laevigata</i>	Luzule sp	<i>Luzula</i> sp
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	Maronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>
Aulne	<i>Alnus glutinosa</i>	Matricaire sp	<i>Matricaria</i> sp
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Merisier	<i>Prunus avium</i>
Berce spondyle	<i>Heracleum sphondylium</i>	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
Bouillon blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	Molène noire	<i>Verbascum nigrum</i>
Bouleau blanc	<i>Betula pendula</i>	Narcisse	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	Nivéole	<i>Leucorum vernum</i>
Brome mou	<i>Bromus mollis</i>	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	Onagre de Glaziov	<i>Oenothera glazioviana</i>
Camomille inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Onagre sp	<i>Oenothera</i> sp
Carex sp	<i>Carex</i> sp	Ortie	<i>Urtica dioica</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>
Centaurée sp	<i>Centaurea</i> sp	Piqueurète	<i>Bellis perennis</i>
Cerisier à grappes	<i>Prunus padus</i>	Patience sauvage	<i>Rumex obtusifolius</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Phléole des prés	<i>Phleum pratense</i>
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	Pissenlit	<i>Taraxacum</i> sp
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>
Dorine à feuilles opposées	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Platane à feuilles d'érable	<i>Platanus x hispanica</i>
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	Pommier	<i>Malus</i> sp
Epervière orangée	<i>Hieracium aurantiacum</i>	Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>
Epière des bois	<i>Stachys sylvatica</i>	Prêle des rivières	<i>Equisetum fluviatile</i>
Epicéa	<i>Picea abies</i>	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Epilobe	<i>Epilobium angustifolium</i>	Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
Epilobe hirsute	<i>Epilobium hirsutum</i>	Ranuncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Renouée bistorte	<i>Persicaria bistorta</i>
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>
Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>	Saule fragile	<i>Salix fragilis</i>
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>	Saule marsault	<i>Salix caprea</i>
Fraisier commun	<i>Fragaria vesca</i>	Scirpe des bois	<i>Scirpus sylvaticus</i>
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>	Scirpe sp	<i>Scirpus</i> sp
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	Séneçon de Fuchs	<i>Senecio fuchsii</i>
Fusain d'Europe	<i>Eunymus europaeus</i>	Séneçon jacobée	<i>Senecio jacobaea</i>
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Gratteron	<i>Galium aparine</i>	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i>
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Symphorine	<i>Symphoricarpos albus</i>
Herbe aux goutteux	<i>Aegopodium podagraria</i>	Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>
If	<i>Taxus baccata</i>	Tremble	<i>Populus tremula</i>
Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>
Julienne des dames	<i>Hesperis matronalis</i>	Valériane officinale	<i>Valeriana repens</i>
Laiche sp.	<i>Carex</i> sp	Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>
Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>	Violette sp	<i>Viola</i> sp
Lapsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Vrome obier	<i>Viburnum opulus</i>
		Vpérine commune	<i>Echium vulgare</i>

**NB :** la détermination de quelques espèces doit encore être confirmée.

**Bryophytes (Mousses)**

*Brachythecium rutabulum*

*Kindbergia praelonga*

**Lichens**

*Evernia prunastri*

*Lepraria sp.*



*Physcia adscendens*

Détermination des mousses et des lichens réalisées par Olivier Roberfroid (*Maison de la Bryologie*). Cet inventaire, fort incomplet, est toujours en cours.

## Annexe 2

Oiseaux		
Accenteur mouchet	Prunella modularis	
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	
Canard colvert	Anas platyrhynchos	
Fauvette babillarde	Sylvia curruca	
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	
Grive musicienne	Turdus philomelos	
Merle noir	Turdus merula	
Mésange bleue	Parus caeruleus	
Mésange charbonnière	Parus major	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	
Pic épeiche	Dendrocopos major	
Pie bavarde	Pica pica	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	*
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	
Rougegorge	Erithacus rubecula	
Troglodyte.	Troglodytes troglodytes	
Verdier	Carduelis chloris	
<b>Oiseaux nichant en périphérie du site</b>		
Choucas des tours	Corvus monedula	
Corneille noire	Corvus corone corone	
Moineau domestique	Passer domesticus	
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	
Tourterelle turque	Streptopelia turtrur	
* Le Pouillot fitis est très rare dans ce site. Nichant au sol, il est peut-être victime des chats du quartier.		

**Annexe 3** (photos M. Metzmacher)



*Peuplier tremble*



*Sorbier*



*Plantain lancéolé*



*Viorne obier*



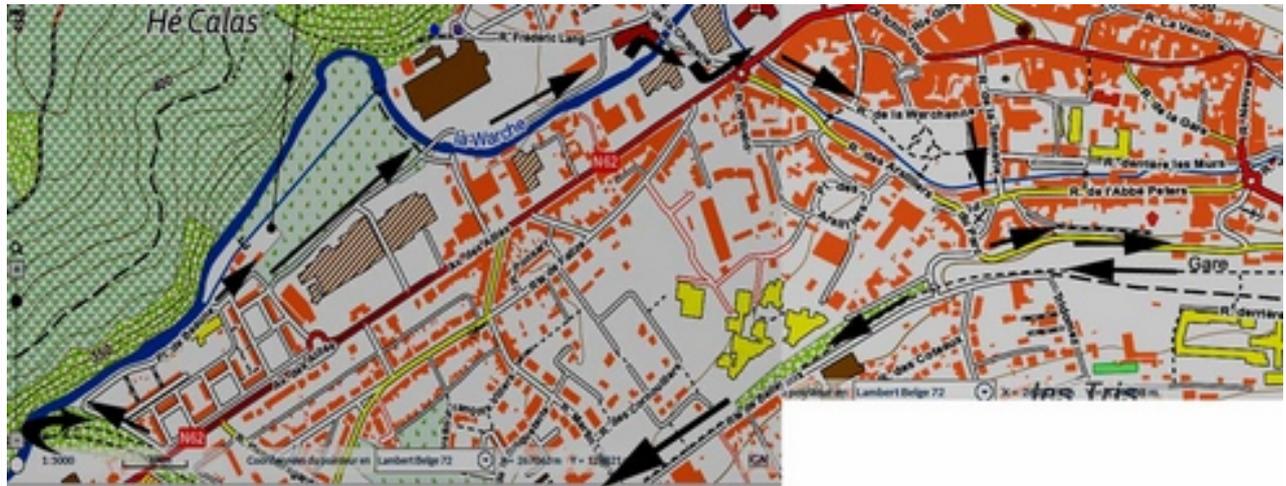
*Fusain d'Europe*



*Véronique petit chêne*

## Annexe 4

### Circuit « Nature en Ville » (± 5 km)



**Départ depuis la Maison du Tourisme** (place Albert 1er) : Dos à la Maison du Tourisme, prendre à gauche, et poursuivre jusqu'à la **rue de la Tannerie**. De cette rue, gagner le **Ravel** au niveau de la **place de la Gare** (itinéraire détaillé sur la carte de la Maison du Tourisme).

**Départ et arrivée depuis la place de la Gare** (parking P5) : Descendre le **Ravel** en direction du **Pont de Warche**. Un peu avant le viaduc sur la Warche, quitter le RAVeL (prendre le chemin à droite) et descendre vers la cité des Grands prés. Tourner à gauche en direction de la Warche (Moulin Piron, après la place de Beaune et l'école des Grands prés). Longer cette rivière jusqu'au pont métallique sur la Warche. Traverser ce pont et continuer à longer la Warche jusqu'à la **rue Frédéric Lang**. Tourner à droite. Au niveau de l'Hôtel de Police, prendre à droite la **rue de la Chapelle** (Chapelle des malades 1768).

A l'extrémité de cette rue, au niveau du **rond-point Ubac**, prendre à gauche et traverser la passage pour piétons avant la clinique, puis emprunter **la rue de la Warchenne**. Avant d'atteindre **la place de la Fraternité**, entre les n<sup>os</sup> 16 et 18, un passage sous les maisons, permet de jeter un œil sur la façade arrière de la Maison Villers (1724). Longer la place de la Fraternité (sur votre droite : fontaine du 19ème siècle), tourner à droite dans la **rue de la Tannerie**. A l'extrémité de la rue, traverser le pont sur la Warchenne et la **place du Parc**. En haut de cette place, tourner à gauche remonter l'**avenue de la Gare** jusqu'au point de départ.

Longeur du circuit (sans difficultés) : +/- 5 km.